

Sélections JO Pékin 2008

1 / Le rappel de la résolution du Conseil d'Administration

Le CA de la FFVoile, en date du 23 février 2007, donne entière délégation au comité de sélection composé de Philippe GOUARD (DTN de la FFVoile), Claire FOUNTAINE (Directrice des Equipes de France) et Henry BACCHINI (Vice-président de la FFVoile) en vue de :

- procéder par tous moyens à la sélection des Equipages représentant la France à l'épreuve préolympique de Qingdao en août 2007,
- procéder par tous moyens à la sélection des Equipages devant être proposée au CNOSF en vue de représenter la France aux Jeux Olympiques de PEKIN du 8 au 24 août 2008.

Consulter l'intégralité de la résolution du CA du 23/02/2007

http://www.ffvoile.net/ffv2006/ffvoile/documents/CA/RD_CA_23_02_07_annx5.pdf

2 / Les critères d'appréciation :

Le Comité de sélection effectuera ses choix en tenant compte de multiples critères et notamment, sans que cette liste soit limitative :

L'adaptation aux conditions spécifiques des Jeux Olympiques

- Environnement : pression (résistance au stress), climat (chaleur et humidité) etc,
- Durée de compétition longue (format de l'épreuve avec 11 courses), éloignement géographique et nécessité de performance en fin d'épreuve (Medal Race),
- Fonctionnement en autonomie.

Les résultats antérieurs de chaque équipage sur les épreuves de très haut niveau et sur les épreuves s'étant déroulées sur le site des Jeux Olympiques :

- Performances antérieures aux Jeux Olympiques
- Performances sur Test Events Qingdao.
- Performances sur les semaines olympiques et particulièrement en Medal races.

Le comportement et les performances obtenues durant les épreuves d'observation (cf. liste jointe en annexe).

L'aptitude à naviguer dans les conditions attendues sur le plan d'eau de Qingdao :

Vent faible/turbulent, fort courant, nébulosité...

La capacité à rebondir après une mauvaise manche :

- En terme de motivation pour sauvegarder un niveau de résultat éventuellement inférieur au niveau espéré,
- En terme de capacité, en situation de haut risque en compétition, de revenir sur ses fondamentaux de sécurité

Les contraintes de la hiérarchie internationale dans la série concernée dans le but de monter sur le podium.

L'aptitude :

- à contrôler ses adversaires,
- à avoir le souci permanent du classement général en point de mire,
- à mettre tout en œuvre pour éviter les situations conflictuelles tant à terre que sur l'eau.

En conséquence, les performances obtenues lors des épreuves d'observation ne seront qu'un des multiples critères d'appréciation pris en compte par le comité de sélection.

En outre, l'ordre de présentation des critères sur le présent document ne doit pas être interprété comme définissant une quelconque hiérarchie.

Fait à Paris le 16 mars 2007

Henry BACCHINI

Philippe GOUARD

Claire FOUNTAINE